

Connaissez votre taxi

1 Vérifiez le compteur du taxi

Le montant que vous devez y est affiché. Si un tarif est négocié à l'avance, le montant qui vous est facturé ne doit pas dépasser le montant total affiché sur le compteur à la fin du trajet.



Le compteur des taxis doit **toujours** être en marche pendant le transport.

Les chauffeurs ont le droit d'ajouter 1,25 \$ au tarif de base pour les ramassages à l'Aéroport international James Armstrong Richardson de Winnipeg.

Le prix de base de 3,95 \$ augmente de 19 cents tous les 100 mètres et de 19 cents toutes les 20 secondes d'attente. L'autocollant indiquant le tarif est situé sur l'extérieur de la porte arrière droite du véhicule.

2 Comprenez votre taxi



Exemple de taxi arborant un numéro d'identification de taxi (NIT) et l'autocollant d'une société de taxis. **Il est important de noter le NIT en entrant dans le taxi.** Le NIT est situé :

- du côté conducteur et du côté passager avant;
- à l'arrière du véhicule;
- sur le tableau de bord intérieur.

Lorsque vous montez dans un taxi, on vous garantit ce qui suit :

- on ne vous surfacturera pas pour votre déplacement;
- le véhicule est soumis à des inspections de sécurité régulières qui ont pour but d'assurer son bon fonctionnement;
- le véhicule et le chauffeur ont une assurance commerciale qui vous couvre en cas d'accident;
- le compteur a été inspecté et indiquera un montant correct;
- le taxi est équipé d'une caméra qui enregistre l'image et le son, pour la sécurité des passagers et des chauffeurs.

Les chauffeurs de taxi qui ont obtenu leur permis auprès de la Ville de Winnipeg n'ont pas le droit de refuser de vous conduire en raison de l'adresse à laquelle vous vous rendez. Si on vous refuse le service ou si vous remarquez un autre comportement problématique dans un taxi, appelez le 311 et donnez le nom de la société de taxi, le numéro d'unité, l'heure, la date et les détails de l'incident.

3 Sachez reconnaître un chauffeur qui a un permis

Le permis de taxi du chauffeur est affiché sur le tableau de bord. Le numéro et la date d'expiration du permis y sont indiqués. Les chauffeurs de taxi doivent afficher leur permis en tout temps. Tous les chauffeurs de taxi doivent suivre une formation spécialisée. Les chauffeurs doivent avoir fait vérifier leur casier judiciaire par la Ville de Winnipeg.



En cas d'urgence, appelez le 911.

